



VENDREDI 18 DECEMBRE 2020

AUDIENCE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Le ministre de l'Intérieur a pris des engagements:

👉 Application du volet social du protocole de 2016

validé par un accord majoritaire ET NON SIGNÉ PAR UNITÉ SGP FO.

➡ **Gratuité des transports SNCF:** à partir de janvier 2022.
(modalités à définir).

➡ **Prise en charge mutuelle complémentaire par employeur:**

Evolutive à partir de 2022 pour arriver à 50% en 2024.

👉 **Politique pénale:** création d'un observatoire des peines concernant les violences sur les personnes dépositaires de l'autorité publique.

👉 **Protection fonctionnelle:** Confirmation d'un dispositif de protection de l'image des visages des Policiers.
(proposition de loi soutenue au parlement)

Lors des échanges, le ministre de l'intérieur nous a informés qu'il nous adressera un courrier en début de semaine prochaine reprenant l'ensemble de ses engagements et des perspectives à venir.

